

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

**MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020**

**A 19h00**

**A LA SALLE DES FÊTES**  
**(public restreint - 12 personnes maximum)**

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Fait à Espondeilhan, le 14 novembre 2020**

**Le Maire, Christophe LLOP**



**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 octobre 2020.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1-Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal - Mandat 2020/2026
- 2-Décision modificative n°1 - Budget CEJ
- 3-Subvention à l'association « ARCOCHE »
- 4-Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault au titre du FAIC 2020
- 5-Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault au titre du FAIC 2021
- 6-Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) - Police Municipale
- 7-Participation aux frais de fonctionnement du collège de Magalas 2019/2020 - sorties scolaires
- 8-Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Conseil d'Administration de la Régie de Développement Local (RDL)
- 9-Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit
- 10-Choix du nouveau locataire et autorisation de signature du bail - local municipal situé 38 avenue de la Gare
- 11-Dénomination d'une impasse de la ZAC du Levant
- 12-Questions diverses